



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 00008-1

SÉANCE DU 17 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : *Compte administratif 2024 pour le budget annexe des résidences autonomie*

Vu le compte administratif (sections investissement et exploitation) du budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2024

Vu le mémoire de la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (DSOL) relatif au Compte administratif 2024 pour le budget annexe des résidences autonomie

Délibère

Article 1 :

Le compte administratif 2024 du budget annexe des résidences autonomie est approuvé sur les bases suivantes :

A) SECTION D'INVESTISSEMENT

Titres émis en 2024	4 850 467,34 €
Mandats émis en 2024	4 518 408,10 €
Résultat de l'exercice 2024 (excédent)	332 059,24 €

B) SECTION D'EXPLOITATION

Total des charges : 17 766 347,32 €	Total des produits : 17 242 404,94 €
Excédent : -	Déficit : 523 942,38 €
TOTAL 17 766 347,32 €	TOTAL 17 766 347,32 €

Article 2 :

La présente délibération sera transmise au Trésorier du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

La Présidente

Léa FILOCHE



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 00008-2

SÉANCE DU 17 JUIN 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget annexe des résidences autonomie

Le Conseil,

Vu la délibération n° 05 du 21 décembre 2023 fixant le budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2024

Vu les délibérations n°09 du 21 mars 2024, n°03 du 14 octobre 2024 et n°03 du 20 décembre 2024 portant modification du budget

Vu la délibération n° 08 approuvant le compte administratif (sections investissement et exploitation) pour l'exercice 2024

Vu les tableaux de détermination et d'affectation des résultats de l'exercice 2024 annexés à la présente délibération

Vu le mémoire de la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris,

Délibère

Article 1

L'affectation des résultats de l'exercice 2024 est approuvée conformément au ci-dessous tableau, complété par le tableau annexé à la présente délibération.

AFFECTATION DES RESULTATS	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	-523 942,38 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	-91 614,30 €
<u>C/ Résultat à affecter</u> = A + B (hors restes à réaliser)	-615 556,68 €
<u>Affectation du résultat de fonctionnement (C)</u>	

<u>Affectation en réserves en investissement</u>	-
<u>Affectation en réserve de compensation du déficit de fonctionnement</u>	-
<u>Report en fonctionnement</u>	-615 556,68 €
Résultat d'investissement	
<u>D Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
Résultat de l'exercice	+332 059,24
Résultat reporté de l'exercice antérieur	+113 151,25 €
Résultat cumulé :	+445 210,49 €
<u>E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u>	
RAR en dépenses	0,00 €
RAR en recettes	0,00 €
Excédent/Besoin de financement de la section d'investissement = F = D + E	+445 210,49 €

Article 2

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale
 Secrétaire du Conseil d'Administration

Jeanne SEBAN

Pour la Présidente
 du Conseil d'Administration

Léa FILOCHE